

## ÊTRE VU

DES SERVICES ET DES OUTILS  
POUR OPTIMISER  
VOTRE COMMUNICATION

## ÊTRE AMBASSADEUR DU TERRITOIRE

POUR ÊTRE SOUTENU ET  
INTÉGRER UN RÉSEAU

## ÊTRE COMMERCIALISÉ

POUR BOOSTER VOTRE VISIBILITÉ  
ET AUGMENTER VOTRE CHIFFRE  
D'AFFAIRES

# Baie de Saint-Brieuc

## CHIFFRES CLÉS



**1.5 MILLIARD €**  
DE CONSOMMATION  
EN CÔTES D'ARMOR  
(TOURISTES ET EXCURSIONNISTES)



**51€ /JOUR**  
DE DÉPENSE  
PAR PERSONNE



**4.3 MILLIONS**  
DE NUITÉES MARCHANDES  
ET NON MARCHANDES



**10.4 MILLIONS**  
DE VISITES  
51% D'EXCURSIONNISTES  
49% DE TOURISTES

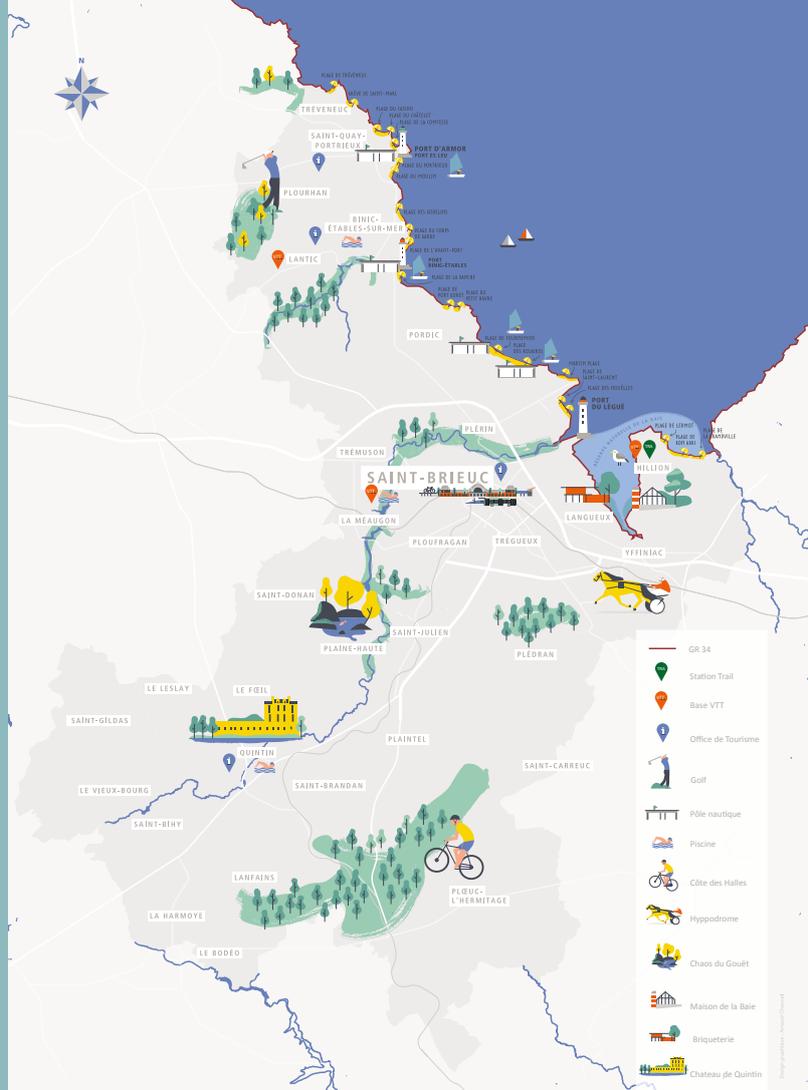


**16**  
PROFESSIONNELS À  
L'OFFICE DE TOURISME



**265**  
PARTENAIRES  
DE L'OFFICE DE TOURISME

Sources : CAD, Armorstat. Dispositif Flux Vision Tourisme. Année 2023.



## Office de Tourisme

# NOS MISSIONS

### L'ACCUEIL

Nous avons à cœur d'accueillir, informer et conseiller les touristes, mais aussi la clientèle plus locale.

**Notre passion :** faire découvrir ou redécouvrir le territoire et les professionnels qui l'animent.

#### Nos objectifs :

- ▷ Valoriser toutes les richesses de la Baie
- ▷ Accueillir et informer les locaux, visiteurs et touristes au sein des Bureaux d'Informations Touristiques ainsi qu'à l'extérieur
- ▷ Accompagner les socio-professionnels
- ▷ Organiser des visites guidées
- ▷ Vendre des activités, des visites, des produits locaux... (billetterie et boutique)
- ▷ Promouvoir les événements du territoire
- ▷ Accueillir les nouveaux arrivants du territoire



**Cécile JAOUEN**  
Conseillère en séjour  
Guide  
*Référente patrimoine*  
02 96 33 53 55  
cjaouen@baiedesaintbrieuc.com



**Pierre BELLOEIL**  
Conseiller en séjour - Guide  
Quintin et secteur sud  
*Référent agenda*  
02 96 33 32 51  
pbelloeil@baiedesaintbrieuc.com



**Victoria TROUVÉ**  
Conseillère en séjour  
Guide  
*Référente adresses gourmandes*  
02 96 33 33 57  
vtrouve@baiedesaintbrieuc.com



**Charlotte BRASY**  
Conseillère en séjour  
Animations espace d'accueil  
*Référente boutique*  
02 96 33 32 55  
cbrasy@baiedesaintbrieuc.com



**Dorine LÉONARD**  
Conseillère en séjour  
*Référente shopping*  
02 96 33 32 56  
dleonard@baiedesaintbrieuc.com



**Séverine MELLOT**  
Responsable accueil  
*Référente Qualité, Tourisme et Handicap*  
02 96 77 60 53  
smellot@baiedesaintbrieuc.com



**Sofiane BELHOUL**  
Conseiller en séjour  
*Chargé de développement*  
02 96 33 32 50  
sofiane.belhoul@baiedesaintbrieuc.com

## LA PROMOTION ET LA COMMUNICATION

Pour positionner la Baie de Saint-Brieuc comme une destination incontournable en Bretagne et accroître la notoriété du territoire, nous nous attachons à créer du contenu qualitatif pour tous les supports de communication. Nous utilisons tous les canaux de promotion et de communication à notre disposition :

- ▶ Campagne de notoriété
- ▶ Site internet
- ▶ Réseaux sociaux
- ▶ Newsletters
- ▶ Magazines, guides et brochures
- ▶ Relations presse
- ▶ Salons, etc.

Notre objectif est de promouvoir la destination au plus près des clients et placer leur expérience, au cœur de notre stratégie.



**Maïté FAUCHOUX**

Responsable marketing  
et développement  
02 96 77 60 60  
mfauchoux@baiedesaintbrieuc.com



**Marine DOUILLARD**

Chargée de communication  
02 96 33 42 29  
marine.douillard@baiedesaintbrieuc.com



**Zoé JAFFRELOT**

Chargée de promotion,  
itinérance et parcours  
Référente loisirs  
02 96 77 60 62  
zjaffrelot@baiedesaintbrieuc.com



**Jérémy DESCATOIRE**

Graphiste et webdesigner  
02 96 77 60 54  
jdescatoire@baiedesaintbrieuc.com



**Clara GLEVAREC**

Assistante webmarketing  
02 96 77 60 48  
clara.glevarec@baiedesaintbrieuc.com

## LA COMMERCIALISATION

Nous élaborons des circuits et séjours à destination de la clientèle Groupes. Le service commercial gère également toute la partie tourisme d'affaires (congrès, séminaires...).

- ▶ Mise en avant des partenaires de la "Destination Affaires Baie de Saint-Brieuc" auprès des entreprises locales, départementales, régionales et suprarégionales.
- ▶ Gestion de A à Z des événements professionnels MICE pour les entreprises
- ▶ Accompagnement et animation du réseau des professionnels du réseau Affaires (Workshop, rencontres...)
- ▶ Commercialisation de packages à destination des groupes (journées, séjours, séminaires...)
- ▶ Gestion des réservations hôtelières lors de congrès



**Céline GOARIN**

Responsable pôle affaires et groupes  
02 96 77 60 61 - 06 79 70 19 49  
celine.goarin@baiedesaintbrieuc.com



**Marie MESGUEN**

Assistante commerciale  
Pôle Affaires & Groupes  
02 96 77 60 34  
marie.mesguen@baiedesaintbrieuc.com

## LA FÉDÉRATION DES ACTEURS

Afin de favoriser le développement touristique, nous structurons la coordination des acteurs du territoire. L'objectif étant de fédérer autour de l'identité du territoire, de qualifier et de rendre visible l'offre de Destination et d'animer un réseau de professionnels autour de valeurs communes.

- ▶ Accompagnement des professionnels et porteurs de projets : labels, appels à projet, développement, recherches de financement, ...
- ▶ Formation à l'offre touristique et connaissance du territoire
- ▶ Animation et mise en réseau
- ▶ Promotion des partenaires
- ▶ Accompagnement à la vente en ligne
- ▶ Développement de l'offre touristique



**Anita DAVID**

Responsable administrative et chargée  
des relations avec les professionnels  
Référente hébergement  
02 96 33 34 61  
adavid@baiedesaintbrieuc.com



[ DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ]

**Cécile MAGORET**

Chargée du Développement Touristique  
02 96 77 30 59  
cecile.magoret@sbaa.fr



[ PRÉSIDENT ]

**Denis HAMAYON**

Président de l'Office de Tourisme  
Vice-président chargé de  
la Communication, Tourisme et  
Promotion du Territoire



[ DIRECTION ]

**Chrystèle BROCHERIOUX**

Directrice de l'Office de Tourisme  
Direction Communication,  
Tourisme et Promotion du Territoire  
02 96 77 30 41  
chrystele.brocherioux@sbaa.fr



[ FINANCES ]

**Alain POIRIER**

Référent financier  
Office de Tourisme  
02 96 33 53 54  
alain.poirier@sbaa.fr

# LES BONNES RAISONS

## ① ÊTRE VU

DES SERVICES ET DES OUTILS POUR OPTIMISER VOTRE COMMUNICATION ET VOTRE VISIBILITÉ



**SUR NOTRE SITE INTERNET**  
avec une page dédiée à  
votre activité



**SUR NOS ÉDITIONS**  
selon votre activité



**RELAIS DE VOS ÉVÈNEMENTS**  
sur notre agenda



**INTÉGREZ LA BASE DE  
DONNÉES TOURISTIQUES  
RÉGIONALE**



**MISE À DISPOSITION DE  
NOS DOCUMENTATIONS**  
pour votre clientèle

## ② ÊTRE AMBASSADEUR DU TERRITOIRE

REJOINDRE UN RÉSEAU DYNAMIQUE ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ



**PARTIPEZ À NOS  
JOURNÉES « EDUCTOURS »**  
pour découvrir le territoire



**RECEVEZ  
LES ACTUALITÉS**  
avec les newsletters



**ÉCHANGEZ LORS DES  
RENCONTRES PROFESSIONNELLES**



**BÉNÉFICIEZ DE LA FORMATION  
« ÊTRE PRESCRIPTEUR DE  
MON TERRITOIRE »**  
proposée gratuitement par  
l'Office de Tourisme



**METTEZ À JOUR VOS  
INFORMATIONS TOURISTIQUES**  
en autonomie et en ligne :  
[bretagne.espacepro.tourinsoft.com](http://bretagne.espacepro.tourinsoft.com)



**ACCÉDEZ À L'ESPACE PRO**  
véritable centre de ressources  
pour les professionnels :  
[baiedesaintbrieuc.com/espace-pro-presse](http://baiedesaintbrieuc.com/espace-pro-presse)

## ③ ÊTRE COMMERCIALISÉ

BOOSTER VOTRE VISIBILITÉ POUR AUGMENTER VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES



**SERVICE AFFAIRES & GROUPES**  
commercialisation d'offres  
de séjours et excursions pour  
les groupes



**RÉSERVATION EN LIGNE**  
pour digitaliser votre offre  
avec l'outil Eloha



**ESPACE BILLETTERIE**  
proposer une billetterie de  
votre activité afin de faciliter  
le séjour du visiteur

1

**ENVOI DU  
BON DE COMMANDE**

par retour d'email à votre référent  
> coordonnées P. 2 et 3

2

**MISE À JOUR  
DE VOS INFOS TOURISTIQUES**

sur [bretagne.espacepro.tourinsoft.com](http://bretagne.espacepro.tourinsoft.com)

3

**VALIDATION DU BON À TIRER  
POUR LES ÉDITIONS**

dans les délais indiqués

4

**PAIEMENT À RÉCEPTION  
DE LA FACTURE**

modalités de règlement mentionnées dans  
l'avis des sommes à payer

Vous souhaitez

# DEVENIR PARTENAIRE

## PACK CLASSIQUE

À DESTINATION DU GRAND PUBLIC



**+50 000**

VISITEURS ACCUEILLIS  
DANS NOS BUREAUX D'INFORMATION  
DE SAINT-BRIEUC ET QUINTIN

VOTRE PRÉSENCE DANS LA  
BASE DE DONNÉES  
RÉGIONALE



**788 500**  
VISITES

**1 701 342**  
PAGES VUES

SUR LE SITE BAIEDESAINTBRIEUC.COM EN 2023



VOTRE PAGE  
DÉDIÉE SUR  
BAIEDESAINTBRIEUC.COM



**19**  
ACTIONS DE  
PROMOTIONS  
EN 2023



**17 300** GUIDES IMPRIMÉS **3** GUIDES PRATIQUES

Votre présence dans l'un de nos guides selon votre activité  
CARNET DE BORD - ADRESSES GOURMANDES - GUIDE HÉBERGEMENT

### RÉFÉRENTS PARTENARIATS

**Anita DAVID** *Référente hébergements* - 02 96 33 34 61 - [adavid@baiedesaintbrieuc.com](mailto:adavid@baiedesaintbrieuc.com)  
**Cécile JAOUEN** *Référente patrimoine* - 02 96 33 53 55 - [cjaouen@baiedesaintbrieuc.com](mailto:cjaouen@baiedesaintbrieuc.com)  
**Victoria TROUVÉ** *Référente adresses gourmandes* - 02 96 33 33 57 - [vtrouve@baiedesaintbrieuc.com](mailto:vtrouve@baiedesaintbrieuc.com)  
**Zoé JAFFRELOT** *Référente loisirs* - 02 96 77 60 62 - [zjaffrelot@baiedesaintbrieuc.com](mailto:zjaffrelot@baiedesaintbrieuc.com)  
**Dorine LÉONARD** *Référente shopping* - 02 96 33 32 56 - [dleonard@baiedesaintbrieuc.com](mailto:dleonard@baiedesaintbrieuc.com)

## PACK AFFAIRES

À DESTINATION DES ORGANISATEURS  
DE SÉJOURS ET D'ÉVÈNEMENTS



VOTRE PAGE DÉDIÉE SUR  
CONGRES.BAIEDESAINTBRIEUC.COM



RÉFÉRENCIEMENT  
DANS NOTRE  
GUIDE AFFAIRES  
DE VOTRE ACTIVITÉ  
ET/OU ÉQUIPEMENT

ANIMATION DU  
RÉSEAU DES  
PROFESSIONNELS



DES ACTIONS DE  
PROMOTION

CONSULTATION  
PRIORITAIRE ET  
RECOMMANDATION  
À NOS INTERLOCUTEURS



### RÉFÉRENTE AFFAIRES ET GROUPES

**Céline GOARIN** *Responsable Affaires & Groupes*  
02 96 77 60 61 - 06 79 70 19 49  
[celine.goarin@baiedesaintbrieuc.com](mailto:celine.goarin@baiedesaintbrieuc.com)

## RÉGIE PUBLICITAIRE

EN OPTION



VOTRE PUBLICITÉ  
DANS NOS GUIDES  
CARNET DE BORD  
ET/OU  
ADRESSES GOURMANDES



**4 FORMATS**  
DISPONIBLES

Vignettes  
1/2 page  
Pleine page  
4<sup>e</sup> de couverture



L'Office de Tourisme se réserve le droit de choisir ses contenus à mettre en avant en fonction de sa **ligne éditoriale**.

L'Office de Tourisme est en droit de refuser une adhésion si l'offre ne correspond pas aux **engagements qualité** ou à un réel **intérêt touristique** de la destination.

## CHARTE DE PARTENARIAT

L'Office de Tourisme souhaite formaliser les relations avec ses partenaires à travers cette charte.

Elle fixe nos engagements réciproques en vue d'optimiser nos relations et notre coopération au quotidien pour un développement touristique raisonné et de qualité de la Baie de Saint-Brieuc.

L'Office de Tourisme et des Congrès de la Baie de Saint-Brieuc est attaché à travailler au quotidien sur :

1. une évaluation des pratiques et une recherche permanente de progrès,
2. l'adaptation des services aux attentes des visiteurs,
3. la professionnalisation de l'équipe,
4. l'accompagnement des professionnels,
5. le développement de la fréquentation touristique source de retombées économiques
6. la notoriété de la destination.

L'Office de Tourisme s'applique à promouvoir, auprès des publics, des établissements qui s'inscrivent dans une démarche qualité.

### VOTRE OFFICE DE TOURISME S'ENGAGE \*

- à contribuer à la promotion de votre établissement ou activité
- à informer la clientèle de l'offre touristique de la destination Baie de Saint-Brieuc
- à vous faire bénéficier de son réseau de partenaires et de son expertise
- à vous accompagner dans des démarches de développement et de progrès (classements, labels, certifications...)
- à mettre à votre disposition des outils et supports de communication (brochures, charte graphique, photothèque...) au sein du **kit de communication**
- à développer l'espace dédié aux professionnels du tourisme et aux porteurs de projets sur son site internet
- à répondre à l'ensemble des critères de son classement en catégorie 1
- à vous représenter au sein de la destination et vous représenter en tant que partenaire lors d'opérations de promotion (campagnes de communication, expériences, newsletters, insertions presse, radio, réseaux sociaux, salon, site Internet, etc.)

### VOUS VOUS ENGAGEZ

#### Pour tout partenaire :

- à être en conformité avec la législation en vigueur (autorisations, diplômes, sécurité, hygiène, salubrité, assainissement, urbanisme...)
- à fournir à la clientèle des services, du matériel et des équipements de qualité
- à être acteur et ambassadeur de la destination Baie de Saint-Brieuc
- à adhérer à la politique qualité de l'Office de Tourisme (accueil clientèle, traitement et suivi des avis/réclamations) et à répondre aux demandes d'informations et enquêtes de l'Office de Tourisme
- à adopter un comportement courtois envers l'équipe de l'Office de Tourisme
- à participer régulièrement aux actions, ateliers et rencontres organisés/proposés par l'Office de Tourisme
- à insérer sur votre site internet un lien vers le site de l'Office de Tourisme [www.baiedesaintbrieuc.com](http://www.baiedesaintbrieuc.com)
- à utiliser les outils et supports de communication touristiques proposés par l'Office de Tourisme : dans votre établissement, sur votre site internet, sur vos réseaux sociaux, sur vos outils de réservation, etc.
- à utiliser régulièrement la plateforme sécurisée pour la mise à jour des informations touristiques (VIT Votre Interface Touristique) : modifications et/ou nouveautés liées à l'activité ou l'équipement pour garantir une information juste et précise aux visiteurs
- à accueillir le personnel de l'Office de Tourisme souhaitant visiter votre établissement, s'informer sur votre activité et mieux vous connaître
- à régler le partenariat à l'Office de Tourisme dans le respect des délais de paiement

#### Pour les hébergements :

- Les hébergements devront être a minima visités par l'Office de Tourisme et de préférence, classés et/ou labellisés
- à collecter la taxe de séjour, la déclarer, la reverser dans les délais impartis
- à communiquer à l'Office de Tourisme les disponibilités d'hébergement en période d'affluence (vacances scolaires, week-ends prolongés, congrès, événements...)
- à fournir les justificatifs suivants : arrêté de classement si hébergement classé, déclaration en mairie de moins de 5 ans et numéro de SIRET pour les meublés et chambres d'hôtes

#### Pour les restaurants :

- à vous sensibiliser à une démarche de développement durable
- à privilégier les produits locaux et les circuits courts

L'Office de Tourisme se réserve le droit de refuser un partenaire/un événement si ce dernier ne correspond pas aux intérêts touristiques de la Destination Baie de Saint-Brieuc.

L'Office de Tourisme peut mettre un terme ou suspendre tout partenariat :

- ▷ en cas de manquements ou de réclamations graves, remarques récurrentes et constatations d'avis négatifs en ligne et sans engagement d'action d'amélioration constatée ou efficace...
- ▷ en cas de non-respect de la présente charte
- ▷ en cas de non-paiement du partenariat

\* L'ensemble des missions et le détail de l'organisation de l'Office de Tourisme sont précisés dans le **guide du partenaire**.